N°12- JANVIER 2024

Solidaires Finances Publiques 42
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Loire

Le DéfouLoire

Journal d'informations syndicales

FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT SUR LES OS

"Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu"

EDITO:

Cher(e)s camarades,

Avant tout chose, nous venons vous souhaiter à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour 2024.
Que cette nouvelle année réponde à tous vos souhaits, qu'elle vous apporte la santé surtout, et des satisfactions tant du point de vue personnel que professionnel. Nous espérons aussi que 2024 soit une année de combativité déterminée pour lutter contre toutes les formes d'injustice à la DGFIP et ailleurs.

L'année 2023 aura été une année bien pourrie à la DGFIP avec les nombreux problèmes informatiques, des réformes mal ficelées mises en place et pour lesquelles la DGFIP s'est couverte de ridicule (dont GMBI n'est que la partie la plus visible), une non reconnaissance de la baisse du niveau de vie des agents, des conditions de travail qui ne s'améliorent pas.
A l'extérieur de la DGFIP, c'est encore pire. La situation internationale voit se multiplier les guerres (après l'Ukraine, la guerre Israël/Palestine avec comme souvent des victimes civiles innocentes pas milliers de chaque côté) et les tensions internationales.

Au niveau national, la montée du racisme, de l'antisémitisme et des xénophobies est une réalité toujours plus ancrée dans notre pays. La guerre au Proche Orient fait automatiquement monter l'antisémitisme et la montée de l'extrême droite est une dure réalité en France et dans de nombreux pays européens. Les racistes de tous poils se sentent pousser des ailes derrière le discours de façade rassurant du RN et la politique d'un gouvernement soi-disant centriste n'aide pas à l'apaisement (cf la loi sur l'immigration que la RN ne renierait pas; d'ailleurs tous les députés RN l'ont votée).

Malgré ce constat plutôt pessimiste sur l'infini de la connerie humaine (comme disait Coluche, « chaque année, y 'a de plus en plus de cons mais cette année, j'ai l'impression que ceux de l'année prochaine sont déjà là »), en 2024, nous serons résolus à être toujours combatifs. Combatifs face au ministre de la fonction publique et au ministre des comptes publics, mais aussi face à la DGFIP ou la DDFIP. Tous ces personnages peu recommandables nous présenteront à coup sûr des propositions et/ou des réformes iniques dont ils ont le secret. Nous pensons notamment à la mise en place pour tous les fonctionnaires de la rémunération au mérite voulu par notre bon roi Macron.

Vous pouvez compter sur notre détermination à ce que ces bonnes résolutions durent toute l'année et au-delà.

AOC, un mauvais cru ? :

Lors du dernier remaniement ministériel de janvier 2024, pensant certainement que l'Éducation n'est pas un sujet important, Macron, pardon Attal (c'est le premier ministre qui nomme les ministres dans la Vème République, paraît-il !) n'a rien trouvé de mieux que de nommer Amélie Oudéa Castera ministre de l'Éducation Nationale en plus de ministre des Sports. C'est vrai que ministre des Sports une année de JO en France lui laisse tout le temps de s'occuper d'un sujet aussi mineur que l'Éducation.

Au-delà de ce mépris pour le sujet, pourtant grande cause du quinquennat selon Macron, l'erreur de casting s'est vite révélée majeure.

En effet, AOC n'a pas dû être très attentive en cours de com' à l'ENA (la même promotion que Macron). Dès sa nomination, elle a affirmé avoir enlevé son fils de l'école publique à cause « d'un paquet d'heures non remplacées ». Dommage pour elle, il s'avère qu'elle a menti, que les instituteurs avaient bien été remplacés et qu'elle a enlevé son fils en petite section maternelle de cette école publique à la suite d'un différend avec l'équipe pédagogique, madame estimant que son fils de 3 ans était un génie et qu'il devait passer directement en grande section maternelle.

Qu'une ministre de l'Éducation Nationale mette ses enfants dans le privé n'est pas en soi le plus choquant; elle en a le droit et elle n'est pas la première! Mais qu'elle crache son mépris envers les profs et instits et de l'institution dès son premier jour est beaucoup plus grave! Tout le monde n'est pas marié avec un certain Fréderic Oudéa ex PDG de la Société Générale et actuel président de Sanofi et se payer une école privée ultra catho à plusieurs milliers d'euros l'année.

Son entrée en matière a donc quelques peu crispé le monde enseignant et on lui souhaite bon courage pour la suite!

Mais Amélie ne s'arrête pas là et enfile les perles à la chaîne. En déplacement dans l'ex-école publique de son fils le 12 janvier, AOC a refait des siennes selon Libération. En voyant que tous les élèves étaient en baskets, elle s'est étonné de cette tenue vestimentaire « Moi je remarque que beaucoup d'entre vous ont des baskets. Vous en avez profité pour un peu bouger dans la cour de récré » Moment d'incompréhension pour les collégiens et de gêne des accompagnants de la ministre dont Gabriel Attal.

Oudéa Castera dans un collège public, c'est un peu « rendez vous en terre inconnue ». A part les personnes résidant sur Mars pendant 30 ans ou ceux qui ne sortent jamais du luxe, des écoles privées ultra selects et des Palais de la République, tout le monde sait que tous les jeunes portent des baskets toute l'année et pas seulement pour faire du sport!

Le ridicule des propos de la ministre démontre par ce court échange tout le décalage entre certaines élites complètement déconnectées et la vie réelle de l'énorme majorité des Français. Comment cette énorme majorité des Français pourrait faire confiance à ce genre de personnes censées nous diriger et nous représenter? Ce décalage de plus en plus visible nourrit malheureusement la montée des extrêmes. Les paroles déconnectées d'AOC sont du même acabit que la phrase qu'aurait prononcée Marie Antoinette devant le mécontentement du peuple affamé qui marche sur Versailles « s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ». On sait comment ça a fini !

Fournel et Darmanin, conseillers fiscaux du PSG ???

Selon une longue enquête de Médiapart, Darmanin, actuel ministre de l'Intérieur et alors ministre des Comptes Publics et Jérome Fournel, notre ex DG, alors chef de cabinet de Darmanin, seraient intervenus au moment du transfert de Neymar au PSG, en 2017, afin que le club parisien ne paie pas des millions d'euros de taxes sur cette transaction, *contre la jurisprudence de l'administration.*
En août 2017, le Brésilien a été transféré du FC Barcelone vers le PSG contre une somme de 222 millions d'euros, soit le transfert le plus cher de l'histoire du football. Ce transfert a été réalisé d'une manière particulière, le PSG ayant payé les 222 millions d'euros au joueur (le montant de sa clause libératoire), qu'il a ensuite dû régler au club espagnol afin de pouvoir partir.

D'après la jurisprudence, cette somme aurait dû être imposée *à l'impôt sur le revenu, mais surtout aux cotisations sociales.*

Or Darmanin et Fournel sont ainsi intervenus sur le sujet, notamment par l'intermédiaire d'Hugues Renson, député LREM et vice-président de l'Assemblée nationale

Fournel, a proposé "*des pistes au PSG pour échapper aux cotisations sociales*".
Ce dernier serait entré en contact avec le directeur général du PSG, Jean-Claude Blanc, affirmant que la clause libératoire n'existe pas en droit français. Il n'y a donc pas "*de règles juridiques expresses ou incontestables*", et il n'est pas possible de prévoir *"à 100%"* si l'administration va décider de taxer ou pas, retranscrit ainsi Mediapart à propos de l'e-mail envoyé par Jérôme Fournel à Jean-Claude Blanc.

Le PSG a reçu quelques jours avant l'officialisation du transfert de Neymar "*deux rescrits fiscaux adressés par le fisc et l'Urssaf d'Île-de-France, qui annoncent au club qu'il n'y aura ni impôt ni cotisations sociales à payer au sujet de la clause libératoire de Neymar*".

Cet évitement d'impôt rendu possible par le rescrit de l'administration est scandaleuse au regard de son montant mais aussi du traitement privilégié dont a pu bénéficier le PSG.
Notre syndicat est attaché à l'égalité de traitement devant l'impôt, à la lutte contre la fraude fiscale, à l'ensemble de nos missions pour lesquelles chacun des agents s'engage au quotidien avec probité au service de l'ensemble des contribuables.

Force est de constater que, selon les enjeux, les contribuables ne sont pas traités de la même façon. Ainsi, nombre de contribuables qui fréquentent nos guichets, ne reçoivent pas de conseils fiscaux au moment de la déclaration de revenus pour savoir, par exemple, s'il est plus judicieux de garder un enfant à charge ou de lui verser une pension alimentaire. Et nous en convenons, le rôle de l'administration fiscale est de renseigner et non de conseiller.

Les arguments de Darmanin qui explique que la venue de Neymar a permis à ce que beaucoup d'impôts rentrent dans les caisses de l'État pendant tout son contrat au PSG ne tient pas. Neymar aurait signé de toute façon au PSG au vu de la surface financière illimitée du club et l'État aurait été gagnant deux fois, au moment du transfert et ensuite.

Une fois encore, à cause de ses dirigeants, l'image de la DGFiP est ternie.
De plus, nous ne croyons pas en une erreur d'interprétation de la loi fiscale et de la jurisprudence en l'état ; ceci s'apparente plus à un arrangement entre amis.
D'ailleurs, la justice semble penser de la même manière, les bureaux de Bercy ayant été perquisitionnés le vendredi 19 janvier.

Pot de départ :

Hasard du calendrier ou pas ? Quelques jours après les révélations sur l'affaire Neymar où Jérome Fournel semble avoir joué un rôle un peu trouble, notre DG nous a annoncé sur Ulysse le vendredi 12 janvier qu'il quittait la tête de la DGFIP. Rassurons-nous, il ne va pas loin ; pas de mutation forcée à St Pierre et Miquelon mais une place rutilante dans le même bâtiment de Bercy de chef de cabinet de Bruno le Maire au ministère de l'Economie et des Finances. Comme quoi, dans les milieux élitistes, la rue pour retrouver un emploi n'est pas trop large à traverser.
Nous ne commenterons pas son bilan. L'état actuel déplorable de la DGFIP avec tous les fiascos de 2023 (cf le fiasco GMBI, le plus médiatique) se passe de tout commentaire.

Les bouderies de Fournel :

Avant ce départ inattendu, le DG a une dernière fois étalé tout son mépris des agents de la DGFIP. Alors que les négociations indemnitaires à la DGFIP avançaient difficilement mais avançaient tout de même (notamment avec une promesse d'abondement de la prime ACF), le DG a décidé unilatéralement de reporter la négociation concernant la reconnaissance de l'engagement des personnels à fin janvier 2024. Et pourtant tout aurait dû être bouclé avant fin décembre 2023.
Le pourquoi de ce report ? M Fournel boude ! Oui vous avez bien lu, si nous n'avons toujours pas obtenu de revalorisation de nos primes DGFIP, c'est à cause de l'attitude capricieuse et enfantine de notre désormais et non regretté ex DG. Décidément, il semble être meilleur conseiller fiscal pour les puissants que dirigeant de notre DGFIP !!!
En effet, ô crime de lèse-majesté, les syndicats de la DGFIP ont osé critiquer dans la presse la réforme GMBI et le fait que certains gamins de 3 ans aient reçu une TH secondaire de plus d'un millier d'euros à payer…
Le prochain RDV prévu sur le sujet se tiendra le 29 janvier et sera assuré par le DG par intérim, ex adjoint de Fournel, Antoine Magnant. Tous les syndicats représentatifs s'y présenteront avec la farouche volonté d'obtenir ce que nous pensions obtenir dès décembre sans les bouderies de M Fournel.

Loi indigne :

La date du 19 décembre 2023 restera à jamais un jour marqué du sceau de la honte et de l'indignité dans la présidence Macron.

La loi immigration a été adoptée le 19 décembre par la majorité gouvernementale main dans la main avec la droite et l'extrême droite. C'est une loi inique qui s'en prend aux droits des étrangers, des migrants et des étudiants qui viennent étudier en France.

En effet, cette loi xénophobe vise à instaurer une multitude de dispositions législatives contre les immigrés et reprend en grande partie certaines propositions de longue date du FN devenu RN (notamment pour la première fois le concept de préférence nationale): remise en cause du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers, facilitation des refus et retraits des titres de séjour, délai de 5 ans requis pour le droit de perception des allocations familiales et des aides personnalisées au logement pour les étrangers non européens qui ne travaillent pas, contre trente mois pour les autres, pouvoir discrétionnaire pour les préfets de régularisation des travailleurs sans-papiers dans les métiers dits "en tension".

Cette loi n'a qu'une seule fonction: attiser la haine contre les personnes qui fuient les crises sociales, les désordres climatiques et les guerres. Cette loi ne vise au fond qu'à diviser la population, entre français et étrangers. Elle développe également un climat nauséabond vis-à-vis des étrangers, malgré les promesses de "digue contre l'extrême-droite" d'Emmanuel Macron en mai 2022. Macron a perdu sa boussole politique; il faudrait vite qu'il la retrouve avant qu'il ne soit trop tard !!!

AG de Solidaires Finances Publiques Loire!

Cette année, l'AG de Solidaires Finances Publiques Loire se tiendra le vendredi 12 avril à St André le Puy .
Comme d'habitude, la café, les croissants et le jus d'orange vous seront offerts avant l'Assemblée Générale et nous prendrons un repas en commun pour ceux qui le veulent.
Venez nombreux !

Le retour de la rémunération au mérite :

Cette rémunération des fonctionnaires au mérite voulue par Sarkozy et que nous avions combattue et éloignée en est passe de revenir.
Dans son one man show télévisuel beaucoup trop long du 16 janvier, Macron a redit vouloir accroître la place du « mérite » dans la rémunération des fonctionnaires.
La principale prime permettant de rémunérer le mérite individuel des agents publics est le « complément indemnitaire annuel » (CIA). C'est « une prime facultative qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir du fonctionnaire », selon la définition de l'administration.
Un rapport commandé par l'ex-ministre de la Fonction publique Amélie de Montchalin soulignait dès mars 2022 que la part du CIA avait vocation à rester « largement minoritaire » dans les primes versées aux fonctionnaires. En effet, « elle ne peut excéder 15 % (des primes et indemnités) pour la catégorie A », « 12 % pour la catégorie B et 10 % pour la catégorie C ».
Pour Solidaires Finances Publiques, intégrer le mérite dans la rémunération des fonctionnaires contribuera à nouveau à briser les collectifs de travail, socles de l'assurance de l'exercice des missions avec intégrité, probité et neutralité. Les agents publics ont pour mission d'assurer les services publics auprès des usagers. La mise en concurrence entre eux afin de répondre à des objectifs d'austérité va à l'encontre de leurs missions. Nous réaffirmons que l'engagement des fonctionnaires au service de l'intérêt général à la DGFiP comme de l'ensemble de la Fonction Publique mérite pour tous une revalorisation significative de leur rémunération. C'est pourquoi nous revendiquons une augmentation significative du point d'indice et de leur régime indemnitaire.

Citation :

« L'intelligence, c'est comme les parachutes, quand on n'en a pas, on s'écrase. » Desproges
Toute ressemblance avec des personnes nommées dans ce journal ne serait pas fortuite.

Charade :

Une fois n'est pas coutume, nous finirons ce journal par une petite charade :

Mon premier peut être électrique, à gaz ou au bois
Mon second est l'appendice du visage
Pour mon troisième, Icare se les ait brûlées
Mon tout est un conseiller fiscal de premier plan que la planète entière nous envie !